

TARIF D'ABONNEMENTS

Bureau : Roubaix, le Nord et les Départements du Nord-Est...
Les autres Départements et l'étranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 24, rue Poissonnière.

5
Centimes

BUREAUX ET RÉDACTION :
ROUBAIX : 71, Grande-Rue ; TOURCOING : 5, rue Carnot
ÉDITION DU MATIN

5
Centimes

ABONNEMENTS & ANNONCES

Les bureaux du Journal, Grande-Rue, 71, à Roubaix...
A Paris et à Bruxelles, dans les agences de publicité.

LES ALLEMANDS AU BRÉSIL

Le Congrès de Washington ayant tout récemment fait une loi tendant à limiter l'immigration européenne, on crut, à un moment donné, dans certains milieux politiques, que l'Allemagne profiterait d'une mesure qui semblait plus particulièrement la viser. Mais il n'en fut rien. Le gouvernement allemand profita tout simplement de cette circonstance pour favoriser l'exode de ses sujets vers la République du Brésil, où ils arrivent en nombre beaucoup plus considérable que par le passé, mettant ainsi en éveil l'attention des puissances, justement inquiètes depuis longtemps de l'action germanique dans cette partie du Nouveau-Monde.

C'est qu'il n'est pas de pays en Amérique, ni même dans le monde entier, qui offre un meilleur champ d'exploitation à l'activité humaine et moins de résistance à l'absorption que le Brésil ; car aucun certainement n'est plus riche en produits naturels, plus vaste et moins peuplé. La végétation y est partout, aussi bien dans la zone intertropicale que dans les régions tempérées du Sud, de Santa-Catarina et de San-Pedro, d'une densité inimaginable, et sa population est, toutes choses égales, six fois moins dense que celle de la France.

Aussi, les Allemands, qui ont depuis longtemps jeté leur dévolu sur cette république sud-américaine, terre promise de leur prolétariat, n'ont mis que tard à y conquérir la première place au point de vue économique. Presque toutes les grandes maisons de commerce, l'importation ou l'exportation du Brésil sont entre leurs mains ainsi que la plupart des lignes de navigation fluviale qui exploitent cette mer intérieure qu'on appelle le fleuve des Amazones.

Dans la seule province de Santa-Catarina on compte plus de 100.000 colons d'origine allemande, et souvent il y a eu et observé ces premiers de la civilisation peut s'imaginer ce qu'une telle agglomération représente de travail, de prospérité et de puissance absolue.

Car ce qui caractérise les colons allemands du Brésil, c'est que loin de se laisser absorber par l'élément américain, comme il arrive à ceux de leurs compatriotes qui émigrent aux Etats-Unis et dans les autres contrées du Nouveau-Monde, ils constituent, au contraire, des communautés séparées et distinctes, conservant les usages, les coutumes, les goûts et la langue de la métropole, autant que le permettent les conditions physiques du milieu.

Il va sans dire que les Brésiliens n'assistent pas avec indifférence à cet envahissement de leur territoire et ne voient pas sans inquiétude s'accroître les forces vives du pays par l'élément germanique ; mais que peuvent-ils faire pour l'empêcher, faibles, pauvres et désarmés comme ils sont par cette néfaste politique de camarilla qui n'a cessé d'agiter leur pays depuis la chute de l'Empire ?

Doit-on cependant conclure de ce qui précède que le Brésil sera un jour sans germanisme ? Non, nous ne craignons pas de dire : Non. Car longtemps avant ce jour, le grand chemin de fer pan-américain, à la construction duquel on travaille actuellement avec une activité particulière, aura atteint la vallée des Amazones, et alors les Allemands se trouveront en face d'un adversaire nouveau et redoutable, qui, à des ressources presque indéfinissables d'hommes, d'argent et de matériel, joindra les avantages de la position géographique, pourront joindre les forces collectives de tout le continent, en défense de la discipline de Mourão.

Doit-on cependant conclure de ce qui précède que le Brésil sera un jour sans germanisme ? Non, nous ne craignons pas de dire : Non. Car longtemps avant ce jour, le grand chemin de fer pan-américain, à la construction duquel on travaille actuellement avec une activité particulière, aura atteint la vallée des Amazones, et alors les Allemands se trouveront en face d'un adversaire nouveau et redoutable, qui, à des ressources presque indéfinissables d'hommes, d'argent et de matériel, joindra les avantages de la position géographique, pourront joindre les forces collectives de tout le continent, en défense de la discipline de Mourão.

Doit-on cependant conclure de ce qui précède que le Brésil sera un jour sans germanisme ? Non, nous ne craignons pas de dire : Non. Car longtemps avant ce jour, le grand chemin de fer pan-américain, à la construction duquel on travaille actuellement avec une activité particulière, aura atteint la vallée des Amazones, et alors les Allemands se trouveront en face d'un adversaire nouveau et redoutable, qui, à des ressources presque indéfinissables d'hommes, d'argent et de matériel, joindra les avantages de la position géographique, pourront joindre les forces collectives de tout le continent, en défense de la discipline de Mourão.

LE VOORUIT QUITTE PARIS

Paris, 3 juin. — Les musiciens et les membres du Vooruit belge ont quitté Paris, à 11 heures 05, rentrainant à Gand. D'importantes mesures d'ordre avaient été prises à l'intérieur de la gare du Nord, mais aucun incident ne s'est produit. Seuls, quelques socialistes français se trouvaient sur le quai de départ pour saluer leurs camarades belges.

Le moment où le train s'est mis en marche, les membres du Vooruit ont simplement crié : « Au revoir ! A bientôt ! »

LE RETOUR DE M. LAGARDE
Londres, 3 juin. — Une dépêche de Djibouti au Morning Leader annonce que M. Lagarde, ministre de France, doit quitter ce port le 15 juin avec un traité signé par Ménélik, très favorable à la France.

LES MANIFESTATIONS IRRÉDENTISTES
Paris, 3 juin. — La Liberté publie la dépêche suivante :
Rome, 3 juin. — Le bruit court, dans les sphères ministérielles, que le gouvernement autrichien va demander à l'Italie des explications sur la continuation des manifestations irrédentistes.

UN TRUST FORMIDABLE
Londres, 3 juin. — D'après la British and South Africa Gazette, des négociants sud-africains ont constitué un trust qui sera, dit-on, la combinaison la plus puissante qui se soit formée dans ces derniers temps. On fait entendre que la combinaison est principalement dirigée contre la Conférence maritime sud-africaine, les négociants étant mécontents du système de rabais actuel.

KRAOKH FINANCIER AU CANADA
Une dépêche de Montréal aux journaux annonce qu'un krach financier s'est produit à Toronto. A la suite de la faillite de la banque Anes et Cie, un certain nombre de maisons de commerce ont été entraînées dans la catastrophe.

LES GRIEVES EN AMERIQUE
Philadelphie, 3 juin. — Les conseils exécutifs des mineurs assés annoncent qu'ils examinent la question d'une grève générale des mineurs de l'anthracite. Ils se plaignent de ce que les patrons n'ont pas reconnu les représentants des mineurs dans le comité de conciliation, suivant les instructions de la Commission de la grève désignée par le président Roosevelt.

Le développement de la grève des ouvriers des tissages de Philadelphie, 3.500 autres ouvriers cessent le travail aujourd'hui. Les affaires sont complètement paralysées. Toutes les réserves de police sont requises.

LE ROLE DE M. REINACH DANS L'AFFAIRE

Lausanne, 3 juin. — L'ex-lieutenant colonel Picquart publie un long article dans la Gazette de Lausanne, dans lequel, sous une forme quelque peu vive, il montre le rôle pénible joué par M. Reinach dans toute l'affaire.

Je n'ai point accusé, dit-il, à la genèse du système de M. Reinach. Mon impression, en présence de cette nouvelle interprétation de l'affaire, fut nettement défavorable ; ayant vécu pendant plusieurs années dans le milieu de l'état-major, ayant assisté de près aux débats de l'affaire, il me fut impossible d'admettre, a priori, une hypothèse qui se trouvait en contradiction flagrante avec mille détails familiers aux gens de la maison. Je n'en disais rien, car avec plus de son rôle d'assistant de M. Reinach que M. J. Reinach n'en avait de ses dires ; je n'en ai jamais trouvé une seule qui fut de nature, je ne dis pas à entrainer ma conviction, mais à donner quelque vraisemblance au système. Cela ne tient pas debout.

M. Picquart a démontré que les dix-huit faits articulés par M. Reinach et pour lesquels il demandait une enquête étaient si peu probants que la Cour d'appel elle-même jugea qu'il n'était point admissible.

Et M. Joseph Reinach, dit l'ex-lieutenant-colonel Picquart, en matière de conclusion, est arrivé, par son système d'accusations, à fausser essentiellement la signification de l'affaire Dreyfus. Quand on a pour la vérité un culte sincère, il faut la rechercher sans inquiéter de la forme sous laquelle on risque de la voir apparaître (sic).

LES SCANDALES

L'INCIDENT PELETAN-PARAYRE

Paris, 3 juin. — Un rédacteur de L'Echo de Paris s'est vu adresser au ministère de la Marine, où un collaborateur du journal de M. Tessier a déclaré que l'enquête ouverte par M. Guéroux, directeur du contrôle, sur l'ordre du ministre, pour rechercher si la lettre recommandée par M. Parayre était arrivée à la date indiquée par le Figaro au cabinet du Ministre, n'était pas encore close.

L'AFFAIRE DES CERCLES

Paris, 3 juin. — On sait que d'après une note communiquée à M. J. Reinach, M. Flaudin, député de l'Yonne, mis en cause à la Chambre à propos de l'affaire des Cercles, aurait, après sa récente intervention à la tribune, déclaré à M. Rabier que jamais l'idée ne lui était venue de mettre en doute l'honorabilité de M. Edgar Cuvier, qu'il regrette que la Chambre ne lui ait pas laissé le temps de fournir des explications de nature à dégager la personnalité de ce dernier et qu'enfin, il était prêt à renouveler cette déclaration au Président du Conseil.

L'APPRENTISSAGE DES MAROIS

Madrid, 3 juin. — Les députés de Melilla disent que la nouvelle du départ de Figueras a circulé dans l'est de Maroc avec une extraordinaire rapidité. Les tribus qui avoisinent le territoire espagnol la connaissent bien avant le gouvernement de la ville qui ne l'apprend que par un télégramme de Madrid.

L'ATTITUDE DU MAROC

Madrid, 3 juin. — Le Heraldo apprend, par une dépêche de Melilla, que le secrétaire du président a rendu visite aux députés du Sultan. Il a déclaré que son maître accepterait de mettre ses armées, sous certaines conditions : une amnistie générale serait proclamée.

LES CANDIDATS A SAINT-CYR

L'ingénieur du ministre de la guerre dans les concours s'exerce avec une tranquille impudence. On écrit en effet à la Liberté :
« Permettez-moi de vous signaler le fait jusqu'à présent inconnu, qui s'est produit hier, à la fin des examens écrits pour l'admission à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr. Un candidat, qui se nomme M. X... a été admis à l'admission à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr. Un candidat, qui se nomme M. X... a été admis à l'admission à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr. Un candidat, qui se nomme M. X... a été admis à l'admission à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr. »

LA FRONTIÈRE MAROCAINE

Le retour de M. Jonnart à Alger
Alger, 3 juin. — M. Jonnart est rentré hier soir à Alger. Le gouverneur a été reçu par de nombreuses personnes : les délégués financiers français et indigènes, les fonctionnaires qui l'ont félicité d'être échappé au danger.

LE SERVICE DE DEUX ANS

Le Sénat, continuant la discussion de la loi du service de deux ans, a adopté l'article 23.

LES ÉLÈVES DES ÉCOLES MILITAIRES

L'article 23 stipule que les jeunes gens admis à l'Ecole de Saint-Cyr et à l'Ecole Polytechnique devront faire une année de service dans un corps de troupe avant leur entrée dans ces écoles.

ACTUALITÉ



Consent à la majorité. « Croyez ! à force de tirer dessus, vous allez le tuer ! »

Mais j'aurais volontiers oublié, malgré les injures dont j'ai été l'objet, mais le sentiment de ma dignité personnelle, ni le respect de la vérité, ne me permettant d'accepter l'attitude que l'on prétendrait m'imposer. Veuillez agréer, etc.

ENCORE LE SCANDALE DES COURSES

Paris, 3 juin. — La Patrie revient sur le scandale de la piste des courses dont il fut parlé il y a quelques jours et il pose la question suivante :
« Est-il vrai qu'un bookmaker, très connu sur les champs de courses et récemment condamné à une contravention pour infraction à la loi sur le pari au livre, aurait vu cette contravention immédiatement levée, sur un simple coup de téléphone envoyé à un haut fonctionnaire du Ministère de l'Intérieur ? »

Certaines initiatives affirmant que le fonctionnaire auquel nous faisons allusion, avait, quelques jours auparavant, contracté envers le bookmaker en question, une dette de jeu de 3.000 francs, qu'il aurait négligé de payer.

LES CANDIDATS A SAINT-CYR

« Permettez-moi de vous signaler le fait jusqu'à présent inconnu, qui s'est produit hier, à la fin des examens écrits pour l'admission à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr. Un candidat, qui se nomme M. X... a été admis à l'admission à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr. Un candidat, qui se nomme M. X... a été admis à l'admission à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr. »

« En face de son nom, sur une feuille préparée à cet effet, chaque candidat a dû inscrire la profession ou la situation de ses parents. Il est permis de se demander dans quel but ? Cela crée les yeux, répond le journal. Une petite enquête sur les parents des candidats, confiée aux préfets, permettra d'établir immédiatement la liste des suspects. Toutes les familles désignées par les préfets, seront avisées par lettre, et les candidats concernés devront leur rejeter impitoyablement, refusé à Saint-Cyr. En revanche, les simples citoyens qui auront l'avantage d'avoir des ascendants bien notés par l'administration entreront à l'Ecole, comme dans un moulin. »

LA FRONTIÈRE MAROCAINE

Le retour de M. Jonnart à Alger
Alger, 3 juin. — M. Jonnart est rentré hier soir à Alger. Le gouverneur a été reçu par de nombreuses personnes : les délégués financiers français et indigènes, les fonctionnaires qui l'ont félicité d'être échappé au danger.

LE SERVICE DE DEUX ANS

Le Sénat, continuant la discussion de la loi du service de deux ans, a adopté l'article 23.

LES ÉLÈVES DES ÉCOLES MILITAIRES

L'article 23 stipule que les jeunes gens admis à l'Ecole de Saint-Cyr et à l'Ecole Polytechnique devront faire une année de service dans un corps de troupe avant leur entrée dans ces écoles.

LES HOMMES DES SERVICES AUXILIAIRES

L'article 23 portant que les hommes des services auxiliaires, devenant valables à la fin de leur première année de service, accompliront leur seconde année dans le service armé, est aussi adopté.

LA DURÉE DU SERVICE DANS L'ARMÉE ACTIVE

Une longue discussion s'est engagée à propos de l'article 31 qui fixe à deux ans la durée du service dans l'armée active.

LES HOMMES DES SERVICES AUXILIAIRES

L'article 23 portant que les hommes des services auxiliaires, devenant valables à la fin de leur première année de service, accompliront leur seconde année dans le service armé, est aussi adopté.

LA DURÉE DU SERVICE DANS L'ARMÉE ACTIVE

Une longue discussion s'est engagée à propos de l'article 31 qui fixe à deux ans la durée du service dans l'armée active.

LES HOMMES DES SERVICES AUXILIAIRES

L'article 23 portant que les hommes des services auxiliaires, devenant valables à la fin de leur première année de service, accompliront leur seconde année dans le service armé, est aussi adopté.

LA DURÉE DU SERVICE DANS L'ARMÉE ACTIVE

Une longue discussion s'est engagée à propos de l'article 31 qui fixe à deux ans la durée du service dans l'armée active.

LES HOMMES DES SERVICES AUXILIAIRES

L'article 23 portant que les hommes des services auxiliaires, devenant valables à la fin de leur première année de service, accompliront leur seconde année dans le service armé, est aussi adopté.

LA DURÉE DU SERVICE DANS L'ARMÉE ACTIVE

Une longue discussion s'est engagée à propos de l'article 31 qui fixe à deux ans la durée du service dans l'armée active.

LES HOMMES DES SERVICES AUXILIAIRES

L'article 23 portant que les hommes des services auxiliaires, devenant valables à la fin de leur première année de service, accompliront leur seconde année dans le service armé, est aussi adopté.

LA DURÉE DU SERVICE DANS L'ARMÉE ACTIVE

Une longue discussion s'est engagée à propos de l'article 31 qui fixe à deux ans la durée du service dans l'armée active.

LES HOMMES DES SERVICES AUXILIAIRES

L'article 23 portant que les hommes des services auxiliaires, devenant valables à la fin de leur première année de service, accompliront leur seconde année dans le service armé, est aussi adopté.

LA DURÉE DU SERVICE DANS L'ARMÉE ACTIVE

Une longue discussion s'est engagée à propos de l'article 31 qui fixe à deux ans la durée du service dans l'armée active.

LES HOMMES DES SERVICES AUXILIAIRES

L'article 23 portant que les hommes des services auxiliaires, devenant valables à la fin de leur première année de service, accompliront leur seconde année dans le service armé, est aussi adopté.

LA DURÉE DU SERVICE DANS L'ARMÉE ACTIVE

Une longue discussion s'est engagée à propos de l'article 31 qui fixe à deux ans la durée du service dans l'armée active.

LES HOMMES DES SERVICES AUXILIAIRES

L'article 23 portant que les hommes des services auxiliaires, devenant valables à la fin de leur première année de service, accompliront leur seconde année dans le service armé, est aussi adopté.

munie avec les révoltés seraient réintégrés dans leurs charges.

Le prétendant a fait dire, en outre, qu'il offre le concours de ses partisans, si le Sultan se décide à proclamer la guerre sainte contre la France.

LES FÊTES DE SAINT-PETERSBOURG

Saint-Petersbourg, 3 juin. — La délégation du Conseil municipal de Paris a visité le camp de Krasno-Selo. Elle a été reçue par les officiers du régiment des chasseurs de la garde impériale, qui l'ont retenue à déjeuner au mess.

Les officiers ont imprimé une réception aussi aimable que chaleureuse.

Le doyen des officiers a porté un toast aux représentants de la ville de Paris.

Le président, M. Deville, a bu à l'armée russe.

Saint-Petersbourg, 3 juin. — La délégation de la ville de Paris a déposé, avant son départ pour Moscou, sur la tombe d'Alexandre III, une couronne d'argent représentant des feuilles de laurier et de chêne et portant l'inscription suivante : « La ville de Paris à la mémoire de l'empereur Alexandre III. »

M. Bompard, ambassadeur de France, a offert un dîner au président du Conseil municipal de Paris et aux membres des autres villes françaises.

LA QUESTION MACÉDONIENNE

Paris, 3 juin. — On mande de Sofia au Français : Les Albanais des districts montagneux de Louma, Hassi, et Lekka se sont soulevés du nouveau contre les réformes.

UN GRC CRUCIFIÉ PAR LES RÉVOLUTIONNAIRES MACÉDONIENS

Paris, 3 juin. — On mande de Sofia au Français : Les révolutionnaires macédoniens ont enlevé, près de Sarakina, vilayet d'Andrinople, un notable grec nommé Miko Alhantia qu'ils ont crucifié pour non-paiement de sa rançon en temps voulu.

LE SÉNAT

Déclarations de M. Combes au groupe colonial
Paris, 3 juin. — Les membres du bureau du groupe colonial du Sénat, M. Godeau, Lecomte d'Aunay et St-Germain, se sont rendus ce matin chez le président du Conseil pour lui remettre des résolutions adoptées au Sénat, et lui demander quelques mesures le gouvernement avait prises ou allait prendre pour mettre un terme aux actes de brigandage et aux incursions des tribus marocaines sur notre territoire.

M. Combes leur a répondu que des instructions ont été envoyées au gouverneur général de l'Algérie, que trois colonnes sont en ce moment formées pour opérer de trois côtés différents et assurer promptement une répression énergique.

« Si le besoin s'en fait sentir, on pourra, a-t-il ajouté, renvoyer nos postes du Sud-Ouest, et s'il est nécessaire, en créer de nouveaux pour éviter le retour des actes qui vont être punis. »

Le gouvernement, a déclaré, en outre, M. Combes, n'entend, en aucun cas, conquérir de nouveaux territoires. Il veut le maintien du statu quo sur nos frontières et assurer, à tout prix, l'ordre et la sécurité dans nos possessions algériennes.

Dans ces conditions, M. Godeau a demandé à interpellier le gouvernement sur l'agression de Zenaga. « Les hostilités sont engagées, a-t-il déclaré, et ce n'est pas sous le feu de l'ennemi qu'il convient de discuter. »

LA DURÉE DU SERVICE DANS L'ARMÉE ACTIVE

Une longue discussion s'est engagée à propos de l'article 31 qui fixe à deux ans la durée du service dans l'armée active.

LES HOMMES DES SERVICES AUXILIAIRES

L'article 23 portant que les hommes des services auxiliaires, devenant valables à la fin de leur première année de service, accompliront leur seconde année dans le service armé, est aussi adopté.

LA DURÉE DU SERVICE DANS L'ARMÉE ACTIVE

Une longue discussion s'est engagée à propos de l'article 31 qui fixe à deux ans la durée du service dans l'armée active.

LES HOMMES DES SERVICES AUXILIAIRES

L'article 23 portant que les hommes des services auxiliaires, devenant valables à la fin de leur première année de service, accompliront leur seconde année dans le service armé, est aussi adopté.

LA DURÉE DU SERVICE DANS L'ARMÉE ACTIVE

Une longue discussion s'est engagée à propos de l'article 31 qui fixe à deux ans la durée du service dans l'armée active.

LES HOMMES DES SERVICES AUXILIAIRES

L'article 23 portant que les hommes des services auxiliaires, devenant valables à la fin de leur première année de service, accompliront leur seconde année dans le service armé, est aussi adopté.

LA DURÉE DU SERVICE DANS L'ARMÉE ACTIVE

Une longue discussion s'est engagée à propos de l'article 31 qui fixe à deux ans la durée du service dans l'armée active.

LES HOMMES DES SERVICES AUXILIAIRES

L'article 23 portant que les hommes des services auxiliaires, devenant valables à la fin de leur première année de service, accompliront leur seconde année dans le service armé, est aussi adopté.

LA DURÉE DU SERVICE DANS L'ARMÉE ACTIVE

Une longue discussion s'est engagée à propos de l'article 31 qui fixe à deux ans la durée du service dans l'armée active.

LES HOMMES DES SERVICES AUXILIAIRES

L'article 23 portant que les hommes des services auxiliaires, devenant valables à la fin de leur première année de service, accompliront leur seconde année dans le service armé, est aussi adopté.

LA DURÉE DU SERVICE DANS L'ARMÉE ACTIVE

Une longue discussion s'est engagée à propos de l'article 31 qui fixe à deux ans la durée du service dans l'armée active.

LES HOMMES DES SERVICES AUXILIAIRES

L'article 23 portant que les hommes des services auxiliaires, devenant valables à la fin de leur première année de service, accompliront leur seconde année dans le service armé, est aussi adopté.

LA DURÉE DU SERVICE DANS L'ARMÉE ACTIVE

Une longue discussion s'est engagée à propos de l'article 31 qui fixe à deux ans la durée du service dans l'armée active.

LES HOMMES DES SERVICES AUXILIAIRES

L'article 23 portant que les hommes des services auxiliaires, devenant valables à la fin de leur première année de service, accompliront leur seconde année dans le service armé, est aussi adopté.

LA DURÉE DU SERVICE DANS L'ARMÉE ACTIVE

Une longue discussion s'est engagée à propos de l'article 31 qui fixe à deux ans la durée du service dans l'armée active.

LES HOMMES DES SERVICES AUXILIAIRES

L'article 23 portant que les hommes des services auxiliaires, devenant valables à la fin de leur première année de service, accompliront leur seconde année dans le service armé, est aussi adopté.

LA DURÉE DU SERVICE DANS L'ARMÉE ACTIVE

Une longue discussion s'est engagée à propos de l'article 31 qui fixe à deux ans la durée du service dans l'armée active.

LES HOMMES DES SERVICES AUXILIAIRES

L'article 23 portant que les hommes des services auxiliaires, devenant valables à la fin de leur première année de service, accompliront leur seconde année dans le service armé, est aussi adopté.

LA DURÉE DU SERVICE DANS L'ARMÉE ACTIVE

Une longue discussion s'est engagée à propos de l'article 31 qui fixe à deux ans la durée du service dans l'armée active.

nation doit avoir toujours prête à défendre le pays. De plus, il va imposer une lourde charge au pays. Je décline donc toute responsabilité dans le vote et l'application de la loi que la majorité a l'air disposée à voter.

La suite de la discussion est renvoyée à demain, deux heures. La séance est levée à 5 h. 55.

LA TÉLÉPHOTOGRAPHIE

UNE NOUVELLE DÉCOUVERTE. — LA TRANSMISSION A LONGUE DISTANCE DES PHOTOGRAPHIES. — LES EXPÉRIENCES D'UN SAVANT MUNICHOIS. — LA TECHNIQUE DE L'APPAREIL. — LE SÉLÉNIUM TÉLÉGRAPHIQUE. — LES PHOTOGRAPHES. — LES DÉTAILS DE LA TRANSMISSION. — LES PRATIQUES DE L'INVENTION. — LE QUALITÉ DES PHOTOGRAPHIES. — LES PHOTOGRAPHES ET LES PHOTOGRAPHES. — LES PHOTOGRAPHES DE PARIS. — LES PHOTOGRAPHES DE BOURGOGNE. — LES PHOTOGRAPHES DE NANTES.

Nos lecteurs se souviennent sans doute d'un appareil qui leur fut présenté il y a quelques mois et qui s'appelait l'électrographe. Cet électrographe était destiné à expédier et à reproduire à distance les images tracées en creux sur une plaque de zinc par le procédé habituel de la photo-gravure.

Ce n'est pas le même principe technique, mais c'est une application presque semblable qui vient d'être découverte par un savant munichois, M. Korn. Son invention consiste dans la transmission à distance des photographies elles-mêmes.

C'est, comme on le voit, la possibilité d'envoyer avec la plus extrême des rapidités, soit l'illustration d'un article d'actualité, soit le signalement d'un malheureux, soit un spécimen d'écriture, une signature, etc.

Mais, avant de rechercher quelles pourront être les applications possibles, il faut d'abord savoir par quel procédé le docteur Korn est arrivé au résultat qu'il cherchait depuis de longues années, comment est construit son appareil et comment il s'en sert.

L'appareil complet se compose, comme tous les appareils télégraphiques, d'un poste transmetteur et d'un poste récepteur ; les deux postes sont réunis par un seul fil électrique.

Le poste transmetteur (fig. 1) est constitué par une lampe électroscopique puissante, une lentille, une pile et un rouleau de verre creux.

Sur le rouleau de verre, qui est mobile, on place une photographie, un cliché négatif pelliculaire, et, à l'intérieur du rouleau, au milieu, on suspend une plaque de sélénium reliée au fil de la pile et au fil expéditeur.

Le poste récepteur (fig. 2) est constitué par une lampe électrosc